

Période de questions

Séance du 5 février 2018

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><u>M. Jean-Jacques Piché, 4, rue de San Francisco</u> Exprime son désaccord par rapport à la proposition du gouvernement du Québec de changer le règlement de la Loi sur la qualité de l'environnement, qui vise à exclure les séances de tirs des activités nécessitant un certificat d'autorisation.</p>	<p>La municipalité a adopté une résolution pour faire connaître son désaccord au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.</p>		Clos
<p><u>M. Jean-Jacques Piché, 4, rue de San Francisco</u> Demande une surveillance policière sur le chemin du Grand-Pré, car il note la vitesse élevée à laquelle y circulent les camions.</p>	<p>Transmis au service de police pour une attention particulière.</p> <p>Le chemin du Grand-Pré est une artère fréquemment surveillée par les patrouilleurs en terme de contrôle de vitesse, et davantage en période estivale. Cependant, les mauvaises conditions routières souvent présentes sur cette artère en hiver entraînent généralement le respect de la limite de vitesse du 80 km/h et même en dessous.</p> <p>Le Service de police poursuivra la surveillance de la vitesse sur cette artère, et continuera de sensibiliser les automobilistes au respect de la limite de 80 km/h. Les conducteurs de camions lourds seront également interceptés, s'il y a lieu.</p>		Clos
<p><u>M. Jean-Jacques Piché, 4 Rue De San Francisco</u> Mentionne que les déneigeurs sont imprudents et qu'ils risquent de causer des accidents.</p>	<p>Nous invitons les citoyens à communiquer avec les entreprises de déneigement privées concernées pour les avertir de la situation.</p>		Clos
<p><u>M. Yvan Daneau, 44, des Genevriers</u> Demande si les intervenants du milieu du baseball seront rencontrés pour discuter pour la réalisation du projet.</p>	<p>Lorsque le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur nous donnera sa réponse, nous organiserons une rencontre avec les intervenants du milieu du baseball.</p>		Clos

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<u>Mme Ginette Lavigneur, 184, 4^e avenue</u> Mentionne qu'il y a beaucoup de trous sur la chaussée de la 1 ^{re} rue, à proximité du pont des trains. Demande une intervention de la Ville.	Les travaux seront faits cet été		Clos
<u>Mme Ginette Lavigneur, 184, 4^e avenue</u> Demande si le trajet d'autobus bleu sera éventuellement en fonction le dimanche.	Le conseil municipal est responsable d'accorder les budgets destinés au transport en commun. Il faudrait donc que le conseil soit appelé à se prononcer sur cette question. Le Comité transport actif et collectif et circulation fera des recommandations à cet effet.		Clos
<u>Mme Micheline Lajoie, 425 rue René-Boileau</u> Remarque que le ministère ne reconnaît pas la démarche MADA de Saint-Jean-sur-Richelieu. La raison évoquée serait que le bilan financier n'aurait pas été transmis et que nous n'aurions pas établi de démarche de suivi du plan d'action.	Nous n'avons pas encore reçu la reconnaissance MADA, car notre rapport au ministère n'est pas complété. La formation du nouveau comité a été adoptée le 22 janvier dernier, et le ministère nous a assurés que nous étions conformes à leurs exigences. Nous pourrions donc compléter le dossier au cours des prochains jours. La reconnaissance sera confirmée par correspondance de la ministre, ainsi que sur le site du ministère, en mars ou en avril prochain. Nous recevrons également, à ce moment, le 2 ^e versement de la subvention, soit un montant de 12 500 \$.		Clos
<u>M. Gilles Hébert, 91 ch. Du Ruisseau des Noyers</u> Demande s'il est possible de présenter un résumé des avis publics dans les journaux.	Oui, c'est l'intention de la municipalité.		Clos
<u>M. Guy Florent, 86, rue Brassard</u> Demande l'adoption d'une résolution pour amener le gouvernement à réviser les cotes d'eau.	Mme Francine van Winden et M. Luc Castonguay, de notre service de l'urbanisme, ont rencontré M. Florent. La rencontre fut positive. Les discussions vont se poursuivre avec M. Florent et la MRC. Le Service de l'urbanisme soumettra ensuite une recommandation au conseil municipal.		Clos

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><u>Mme Diane Lacoste, 17, rue des Pins</u> Mentionne un problème d'affaissement vers le fossé sur l'avenue des Pins.</p>	<p>Les fissures près de la rue Létourneau sont causées par la courbe où le poids des véhicules est transféré. On retrouve cette situation à plusieurs endroits sur le territoire, sur ce type de chemin étroit. Selon nos observations, il n'y a pas de dépression au niveau de la surface de pavage pouvant causer des coups, vibrations, etc. lors du passage de véhicules. N'ayant pas beaucoup d'espace d'accotement, il est difficile de corriger la chaussée avec de l'asphalte et le problème reviendrait rapidement. D'un point de vue technique et pour la pérennité de la chaussée, aucune intervention particulière n'est prévue pour le moment.</p>		Clos
<p><u>Mme Louise Lemieux, 49, rue Lefort</u> Suite à la récente inondation de sa maison, elle craint que la situation se reproduise. Jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu d'intervention de la Ville.</p>	<p>La traverse pluviale a été écurée</p>		Clos
<p><u>M. Serge Martel, 1210, rue Mayer</u> Demande que la Ville soit plus vigilante à l'égard des installations sanitaires non conformes dans les résidences de Saint-Athanase Sud.</p>	<p>Cet été, nous aurons deux équipes de patrouilleurs en plomberie sur le terrain pour détecter les contrevenants qui rejettent illégalement des eaux usées dans les réseaux d'égouts sanitaires. Il y aura aussi une campagne d'information et de sensibilisation sur les conséquences d'une installation non conforme.</p>		Clos
<p><u>M. Serge Martel, 1210, rue Mayer</u> Déploire que les pompes installées dans l'égout de la rue Mayer bloquent l'accès pour les services d'urgence.</p>	<p>Effectivement, lors des dernières précipitations, la pompe n'avait pas été installée exactement à la bonne place et le service l'a déplacée pour laisser plus d'espace aux véhicules. Habituellement, la pompe laisse suffisamment d'espace au sud de la rue pour les véhicules.</p>		Clos

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><u>M. François Blais, 301, rue Savard</u> Demande si des membres du conseil ont discuté avec des lobbyistes ou des propriétaires en vue d'un éventuel changement de zonage des terrains de golf.</p>	<p>Les conseillers Jean Fontaine et Marco Savard mentionnent avoir été contactés.</p>		Clos
<p><u>M. François Blais, 301 rue Savard</u> Demande à quel moment les déclarations des intérêts pécuniaires seront mises à jour sur le site.</p>	<p>Les déclarations des d'intérêts pécuniaires sont actuellement à jour sur le site de la Ville.</p>		Clos
<p><u>Mme Josée Goudreau, 722, rue d'Auteuil</u> Demande quelle est la source de la contamination sur le site de la rue Caldwell que la Ville s'apprête à décontaminer.</p>	<p>Il n'y a pas de décontamination à faire. Nous devons concasser de la pierre et démontrer au Ministère de l'environnement qu'elle n'est pas contaminée.</p>		Clos
<p><u>Mme Josée Goudreau, 722, rue d'Auteuil</u> Demande qui sont les propriétaires des terrains concernées par le règlement 1366.</p>	<p>Des entreprises appartenant à Mme Nathalie diMaulo et M. Dumouchel.</p>		Clos